

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRITIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50 id.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire
éditeur de musique du Conserv. imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue duf. Poissonnière, 10
A Nice. LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

ABONNEMENTS :

Un An. 12 Francs.
Six Mois. 6 id.
Trois Mois 3 id.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

Monaco, le 3 Janvier 1871.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Héritaire a reçu, dimanche, toutes les autorités et les fonctionnaires de la Principauté, ainsi que les membres du Tribunal Supérieur.

Le Prince a tour à tour adressé des paroles bienveillantes aux personnes admises à Lui présenter leurs hommages et à Lui offrir leurs vœux à l'occasion du renouvellement de l'année.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de décembre, est de 7,637.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant l'année 1870 s'est élevé à 138,831. Il se décompose ainsi :

Janvier	30,902.
Février	19,265.
Mars	22,076.
Avril	18,862.
Mai	4,354.
Juin	9,546.
Juillet	7,922.
Août	7,155.
Septembre	4,602.
Octobre	3,607.
Novembre	2,903.
Décembre	7,637.
	<hr/>
	138,831.

S'il est une date particulièrement chère aux enfants et aux femmes, c'est-à-dire à ce qui forme la plus grande partie de l'humanité, c'est assurément celle du premier janvier. Avec quelle joie, avec quelle satisfaction, les uns et les autres voient arriver cette échéance qui est pour eux le jour de l'encaissement. Mais aussi que d'ennuis, que de désagrèments cette même date apporte en revanche à ce que l'on est convenu d'appeler le sexe fort.

Ce jour-là, le contentement, la joie doivent se peindre sur tous les visages; le sourire est de commande, et, fut-on le plus ennuyé des hommes, il faut se montrer gai.

Telles sont les exigences de la civilisation!

Aussi le jour de l'an, béni par les uns, est-il maudit par les autres.

Mais encore tout cela ne serait rien si le menson-

ge et la fourberie ne se mettaient pas de la partie? Que de baisers de Judas donnés en effet à tors et à travers en ces vingt-quatre heures? Et comment pourrait-il en être autrement? si les souhaits faits à cette date se produisaient spontanément, ils pourraient être sincères, car ils ne seraient pas forcés; mais non, ils poussent à jour et à heure fixes sur un ordre de la mode, ce tyran sans égal.

Pour nous, il nous semble que le jour de l'an ne devrait exister que pour les enfants, et trouver sa personnification soit dans un polichinelle, soit dans une poupée. Le siècle qui réalisera ce progrès aura droit à la reconnaissance des hommes et ce ne sera pas là, sans préjudice des autres actes qu'il pourra accomplir, une de ses moindres recommandations à l'estime de tous les gens sensés.

Depuis plus de mille ans, le jour de l'an impose ses lois absurdes à l'humanité; chacun clabaudait contre lui, mais chacun le subit, ce qui démontre jusque où peut aller la bêtise humaine.

L'Administration des Postes françaises nous communique l'avis suivant :

Le public est prévenu que celles des correspondances à destination ou provenant de l'Égypte, de l'Inde, de la Chine, du Japon, de l'Australie et des divers pays d'au-delà de Suez, qui sont transmises au moyen des paquebots britanniques de la *Peninsular and Oriental Steam navigation Company*, seront acheminées désormais, à moins d'indications contraires de la part des envoyeurs, par la voie du Mont Cenis et de Brindisi.

Conformément au décret du 21 décembre courant, les taxes dont ces correspondances ont été passibles jusqu'à ce jour seront augmentées, à raison de transit italien, savoir :

de 40 centimes par 10 grammes ou fraction de 10 grammes pour les lettres;

de 10 centimes par 40 grammes ou fraction de 40 grammes pour les échantillons et les imprimés.

Ainsi, par exemple, l'affranchissement d'une lettre simple à destination de Shang Hai, d'Yokohama, des possessions anglaises d'Asie, etc., dirigée au moyen des paquebots anglais, coûtera désormais 1 fr. 20 c. au lieu de 0 fr. 80 c., par suite de son passage par Brindisi.

Le départ de Brindisi a lieu le mardi, ce qui correspond au courrier d'Italie partant de Lyon le dimanche matin (dernière limite). Mais en raison de la difficulté actuelle de la coïncidence des trains, il est recommandé au public de régler le dépôt de ses correspondances à la poste comme si le départ devait avoir lieu de Lyon le samedi soir.

Quant aux correspondances échangées avec les mé-

mes pays par la voie de Marseille et des paquebots-postes français partant de 4 en 4 semaines (25 décembre, 22 janvier, etc.) elles restent soumises aux mêmes conditions d'envoi et de taxe que par le passé.

Il en sera de même des correspondances pour les pays situés au-delà de Suez que le public voudra faire acheminer entre Marseille et Alexandrie au moyen des services français, pour être réexpédiées d'Alexandrie par les malles anglaises. Mais, comme ce mode d'expédition sera moins rapide que la voie d'Italie, il ne sera appliqué qu'aux correspondances revêtues de la mention *par Marseille et Alexandrie* ou d'une annotation analogue.

La Banque de France est autorisée à abaisser à 20 fr. la moindre coupure de ses billets et à substituer cette coupure à celle de 25 fr. créée par la loi du 12 août dernier.

CAUSERIE.

Le seuil de notre siècle est pavé de tombeaux, a dit l'auteur des *Nuits*, et depuis le jour où ce vers a été écrit, ce pavage funèbre n'a fait que prendre des proportions de plus en plus grandes. Que de génies nés avec les dernières années du XVIII^e siècle, se sont éteints depuis peu; combien de gerbes puissantes ont été abattues par cette implacable faucheuse qu'on appelle la Mort.

Il y a quelques jours à peine nous attachions un crêpe à notre plume pour annoncer la fin de l'un des plus grands écrivains du siècle; aujourd'hui nous avons à ajouter un nouveau nom à ceux des célèbres trépassés de l'année 70.

Mercadante vient de mourir à Naples.

L'illustre auteur du *Giuramento* et de *Elisa e Claudio* est né à Altamura en 1798. Il avait donc 72 ans. Directeur du Conservatoire de Naples depuis 1839, Mercadante était l'un des meilleurs compositeurs italiens. Il forme avec Rossini et Verdi cette trilogie musicale qui brille d'un si vif éclat sur l'Italie contemporaine.

Le célèbre compositeur apprit la musique au collège San Sebastiano. Destiné tout d'abord au violon, ce fut sous l'inspiration de son directeur qu'il s'adonna à la composition théâtrale dans laquelle il débuta par de brillants succès. San Carlo fut la première scène où s'essaya sa muse naissante.

Doué d'une fécondité surprenante, il donna successivement une foule d'opéras qui furent tous reçus avec enthousiasme par le public. En 1830 il alla au théâtre de la Cour, à Madrid, mais il en revint promptement. Le ciel natal et les applaudissements

de ses concitoyens avaient pour lui des charmes à nuls autres pareils.

Mercadante est beaucoup plus estimé en Italie qu'à l'étranger. On l'a souvent accusé de plagiat; le fait peut être vrai, mais ce qui est incontestable, c'est que ses ouvrages sont remplis d'idées originales. Une chose lui a nuï : c'est la comparaison qu'on a faite de ses œuvres avec celles de Rossini. Le génie de ce grand maître a toujours écrasé celui de ses rivaux. Aussi d'autres compositeurs entrés dans la carrière soit avant, soit après l'auteur du *Barbier*, et moins habiles en somme que Mercadante, ont cependant une réputation plus grande que ce dernier.

Mercadante a eu le défaut de sacrifier souvent à la mode, ce qui fait que quelques unes de ses œuvres ont peu de valeur aux yeux des connaisseurs. Il n'en restera pas moins un des grands compositeurs italiens du XIX^e siècle.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Villefranche. — Depuis le 29 décembre un bureau télégraphique est ouvert dans notre ville.

Nous avons toujours sur rade deux frégates cuirassées françaises et une fregate américaine.

Nice. — On lit dans l'*Avenir de la Province* :

La charité fait dans notre ville de nobles efforts pour venir en aide à nos malheureuses victimes de la guerre. Encore une forme ingénieuse d'appel à la bourse de nos concitoyens ! On nous assure que dans la plupart des familles, pour tuer les ennuis des longues veillées, on a organisé des jeux, *domino*, *loto* et autres, dont la *caquette* est destinée à la *caisse des secours*.

Toulon. — M. le contre-amiral de Surville est nommé major général de la marine au port de Toulon, en remplacement du contre-amiral Martin, appelé, dit-on, à un commandement dans l'armée de terre.

M. le capitaine de vaisseau Tabuteau quitte le commandement de la *Couronne*, pour remplacer M. de Surville en qualité de major de la flotte.

La *Sarthe* est arrivée de Cochinchine avec de nombreux malades ; ils ont été tous évacués sur les hôpitaux de St-Mandrier et de la Marine.

Tandis que l'on se plaint d'un froid excessif à Marseille et dans le centre du Var, nous jouissons ici d'une température relativement très-douce. Partout il est tombé de la neige, ici seulement nous n'en avons pas eu. Il fait froid, mais c'est un froid sec très-supportable.

On a reçu des nouvelles des marins employés à la défense de Paris ; plusieurs officiers du port de Toulon ont été tués ou blessés.

La corvette cuirassée le *Montcalm*, en station dans le port d'Alger, était partie précipitamment pour aller remplir une mission secrète et pressée. Le bruit courait après l'appareillage que le *Montcalm* avait été envoyé à la disposition de M. le contre-amiral Fisquet, commandant la division navale du Brésil et de la Plata.

D'après les dernières dépêches arrivées des côtes d'Afrique : le transport à vapeur la *Drôme*, a quitté Alger le 28 décembre, faisant route sur Toulon, en ayant à bord un escadron monté, du train d'artillerie, hommes, chevaux et matériel.

La frégate cuirassée la *Gloire*, commandée par M. le capitaine de vaisseau Desaulces de Freycinet, a mouillé le 27 décembre sur rade de Brest, venant de la station d'Alger.

La Clotat. — Nous n'avons pas eu de neige dans la ville, mais en revanche il en est tombé beaucoup dans les environs. Divers quartiers situés du côté de Cassis ont été ensevelis sous un manteau blanc d'un mètre d'épaisseur. On y a vu le mercure descendre à 12 degrés sous zéro. La récolte des olives sera, dit-on, beaucoup compromise.

Cassis. — Un fait inouï s'est produit dans notre

port. L'eau de la mer a gelé, et sur les blocs de la jetée on a vu les éclaboussures des vagues retomber en grêlons. Les vieillards du pays ne se rappellent pas avoir jamais assisté à un tel spectacle.

On craint beaucoup pour les oliviers ; un grand nombre sera certainement perdu. Quant aux orangers et aux citronniers que l'on cultive dans plusieurs jardins abrités, ils ont été entièrement rôtis.

Marseille. — Le Préfet des Bouches-du-Rhône, sur un ordre émanant du ministère, vient d'écrire aux sous-préfets d'Aix et d'Arles, aux maires de l'arrondissement de Marseille et aux agents supérieurs de la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée, d'avoir à requérir d'urgence dans les communes traversées par la voie ferrée, le plus grand nombre possible de travailleurs, afin de débarrasser immédiatement la voie des neiges qui l'encombrent. Cette mesure, qui devra être exécutée sous la responsabilité personnelle des fonctionnaires et des agents à qui son exécution est confiée, ne se rapporte pas seulement au moment actuel ; elle devra être prise à l'avenir chaque fois que les circonstances l'exigeront.

Nous subissons ici des temps affreux depuis deux semaines. A la suite des coups de vent qui ont occasionné la perte de trois bâtiments, la neige est tombée en telle abondance que l'on en a constaté un pied dans la ville et plus d'un mètre dans la campagne.

Le thermomètre est descendu jusqu'à 10 degrés sous zéro, et un ras de marée a causé des dégâts dans le port même.

Le temps a été si mauvais que l'installation du camp des Alpines a dû être retardée ; on assure qu'il y a, au nord du département, plus d'un mètre 50 centimètres de neige.

Les voyageurs qui arrivent de Lyon racontent que lestrains sont arrêtés par la tempête, et que la circulation est interrompue sur plusieurs points.

Nous trouvons dans le *Journal de Marseille* une triste nouvelle que rien, malheureusement, n'est venu démentir : le paquebot de la Compagnie Fraissinet l'*Huveaune*, qui faisait fréquemment le trajet de Marseille à Nice, se serait récemment perdu.

Voici le récit de ce journal :

A tous les sinistres maritimes qui ont marqué d'une manière si fâcheuse les fêtes de Noël, nous craignons de devoir en ajouter un nouveau, dont les conséquences seraient des plus déplorables. On a trouvé près des embouchures du Rhône des épaves de toutes sortes, provenant d'un navire brisé et des papiers de bord qui indiquent que ce navire ne serait autre que le vapeur *Huveaune*, de la Compagnie Marseillaise de navigation à vapeur et dont les armateurs n'ont d'ailleurs aucune nouvelle depuis son récent départ de Cette pour Livourne.

L'équipage était composé de 20 hommes.

Le vapeur aurait péri corps et biens.

FAITS DIVERS.

Nous avons vu entre les mains d'un habitant de Narny un des rares exemplaires de la monnaie du siège de Paris confiée à l'aérostation.

La pièce a pour revers un ballon avec cet exergue : *Gouvernement de la Défense nationale*.

Au revers : 10 centimes, au centre de deux branches de laurier, et ces mots *République française, 1870*, avec la lettre A, qui est le signe adopté par la Monnaie de Paris. (*Gazette de Mons.*)

Quelques membres du Jockey-Club de Paris ont donné un *dîner de siège* dont le fameux baron Brisse a fait le menu que voici : *Hors d'œuvre* : radis, hareng mariné, oignons à la provençale, beurre salé, cornichons et olives. — *Premier service* : bonillon de cheval légèrement salé, côtelettes d'anon aux carottes, foie de mulet sauté aux champignons, rognons de cheval à la sauce blanche, carpe à la matelotte, têtes de céleri. — *Deuxième service* : quartier de chien braisé, cuisse de chien rôtie, rats cuits sous la cendre, pâté de rats aux champignons, anguille à la broche, salade. — *Desserts* : Fromage de Hollande, pommes, poires, confitures au kirsch, gâteau d'Italie au fromage de Chester.

VARIÉTÉS.

A propos de mariage

DIALOGUE.

PERSONNAGES :

M. MICHON, négociant en soieries. — Adolphe MICHON, son fils.

SCÈNE UNIQUE.

LE PÈRE. — Mon cher Adolphe, veux-tu me prêter quelques minutes d'attention ?

ADOLPHE. — Certainement, père ; de quoi s'agit-il ?

LE PÈRE. — D'une chose fort sérieuse, à laquelle tu ne parais pas songer le moins du monde, mais dont je me suis occupé pour toi.

ADOLPHE. — Je vous en remercie d'avance, mon père.

LE PÈRE. — Tu me remercieras après ; ouvre tes oreilles d'abord, et écoute-moi bien.

ADOLPHE. — Vous piquez ma curiosité.

LE PÈRE, souriant. — Es-tu bien pénétré de cette idée, que Dieu a créé les pères pour le bonheur de leurs enfants ?

ADOLPHE. — J'en suis pénétré.

LE PÈRE. — Ce qu'un jeune étourdi comme toi, une jeune évaporée comme ta sœur, ne voyez point, un bon père le voit lui...

ADOLPHE, à part. — Ce préambule m'inquiète ; de quoi diable veut-il me parler ? (*Haut*). Ma sœur est intéressée à la chose en question ?

LE PÈRE. — Sans doute ; je me suis mis en tête de faire le même jour la félicité de mes deux enfants.

ADOLPHE. — Mon père, vous m'effrayez !

LE PÈRE. — Je t'assure que ce n'était pas mon intention.

ADOLPHE. — Allons droit au fait ; vous allez me proposer quelque chose de désagréable... un mariage, peut-être...

LE PÈRE. — Calme-toi, mon fils ; il s'agit en effet d'un mariage pour toi et pour ta sœur, mais sois sans inquiétude, je veux t'offrir une femme convenable en tous points, et donner à ma petite Adèle un mari dont elle aura lieu d'être satisfaite.

ADOLPHE. — Est-ce que vous avez arrêté quelque chose à cet égard ?

LE PÈRE, souriant. — Peut-être...

ADOLPHE. — En ce cas, courez donner contre-ordre !

LE PÈRE. — Pourquoi cela ?

ADOLPHE. — Pourquoi?... parce que je ne veux pas me marier encore ?

LE PÈRE. — C'est pour rire ce que tu me chantes-là ?

ADOLPHE. — Je vous jure, mon père, que rien n'est plus sérieux, au contraire.

LE PÈRE. — Laisse-moi m'expliquer tout-à-fait, je n'ai pas l'intention de te jeter à la tête la première femme venue ; tu auras l'embarras du choix ; j'en ai six, rien que cela, à te proposer...

ADOLPHE, riant. — Est-ce que vous êtes convenu avec les parents que j'épouserai les six ?

LE PÈRE. — Tu plaisantes toujours !... la première...

ADOLPHE. — Voyons la première... ou plutôt non, c'est superflu, puisque je ne veux ni des unes ni des autres de vos six demoiselles... à pourvoir d'un mari...

LE PÈRE. — Je ne te comprends pas ; tous les jeunes gens de ton âge seraient très-flattés d'avoir à choisir entre six jolies filles...

ADOLPHE. — Jolies... jolies...

LE PÈRE. — Oui, et je ne suis pas juste en disant simplement jolies, c'est parfaites que j'aurais dû dire !...

ADOLPHE. — Parfaites à votre point de vue, c'est possible.

LE PÈRE. — Parfaites dans toute l'acception du mot.

ADOLPHE. — Permettez-moi de vous faire observer qu'il n'y a de parfaite que la femme que l'on aime.

LE PÈRE. — Laisse-moi t'en nommer une.

ADOLPHE. — Nommez...

LE PÈRE. — Mademoiselle Pauline Riche... un joli nom... que lui reproches-tu à celle-là ?

ADOLPHE. — Je ne lui reprocherais rien si je l'aimais ; je lui trouve des cheveux d'un ton douteux, une bouche trop grande, un nez trop petit ; enfin, elle ne me plaît pas.

LE PÈRE. — S'il est permis de traiter ainsi une fille adorable.

ADOLPHE. — C'est vous qui m'y forcez, mon père.

LE PÈRE. — Passons à une autre... et Rosalie Morand, la fille de mon meilleur ami ?

ADOLPHE. — Je vous conseille d'en parler ; des yeux d'un bleu terne, un teint noir, un menton pointu, et de grosses mains brochant sur le tout.

LE PÈRE. — Tu es insupportable.

ADOLPHE. — Finissons au plus vite ; nous en étions à la troisième...

LE PÈRE. — La troisième c'est Mademoiselle de Ranson ; celle-là ne se contente pas d'être belle, elle est noble par dessus le marché.

ADOLPHE. — C'est son défaut, un défaut capital; je suis persuadé qu'elle me reprocherait un jour de s'être mésalliée en m'épousant.

LE PÈRE. — Décidément, tu es trop difficile.

ADOLPHE. — Vous renoncez à poursuivre la nomenclature de ces demoiselles?

LE PÈRE. — J'y renonce, mais tu es d'un ridicule achevé avec toutes tes observations saugrenues.

ADOLPHE. — Mais pas le moins du monde, mon cher père; je vous répète pour la troisième fois que si j'aimais, les cheveux de Mademoiselle Riche me paraîtraient d'un blond d'or; sa bouche serait mignonne, son nez aurait les dimensions voulues pour servir de modèle à tous nos confrères; — les yeux de Mademoiselle Morand feraient une concurrence terrible à l'azur des cieux; son menton s'arrondirait; je trouverais même cette charmante fossette que les romanciers trouvent dans le visage de leurs héroïnes; ses mains deviendraient étroites et effilées; — quant à Mademoiselle de Ranson, c'est moi qui craindrais de souiller son blason en substituant mon nom roturier à son nom illustré par je ne sais qui, dans la guerre de je ne sais quoi. — La femme qu'on aime a toutes les qualités; celle qu'on n'aime pas a tous les défauts. — Faites que toutes ces demoiselles ne brillent plus à mes yeux comme une menace pour mon avenir, je suis disposé à les trouver charmantes; mais présentez les moi comme des fiancées, et je me recuse, et je les déclare laides à faire peur et bêtes à faire rire...

LE PÈRE, abasourdi. — Tout-à-l'heure, je ne te trouvais qu'insupportable, maintenant tu es fou, impertinent même!

ADOLPHE. — Non, je ne suis pas fou, mais je crois fermement que la première condition du bonheur dans le mariage, c'est l'amour; non pas cet amour qui fait désirer une femme, et pousse à l'épouser quinze jours après la formation de ce désir, mais un amour puissant, raisonné, qui fait du mariage un culte, dans lequel on trouve les joies les plus pures, et que l'ennui ne vient jamais visiter.

LE PÈRE. — Bien, très-bien, continue; comme si on avait besoin de tout cet attirail de sentiments pour être heureux! — Quand j'ai épousé ta mère, je ne l'avais guère vue que deux ou trois fois, et je ne sache pas que l'ennui ait jamais montré sa vilaine face chez nous.

ADOLPHE. — Alors, c'est que vous appartenez à la classe des exceptions, ou que vos affaires ne vous ont pas permis de penser à l'amour d'une façon sérieuse.

LE PÈRE. — Tu me fais pitié; mais revenons à nos moutons, car toutes les phrases plus ou moins spirituelles ne pourront me détourner du but que je poursuis, et qu'il est de mon devoir de poursuivre.

ADOLPHE. — Comment, mon père, vous allez revenir à ces demoiselles?

LE PÈRE. — Sans doute, je ne veux pas me rendre sans combat.

ADOLPHE. — Par grâce, ayez pitié de moi! je vous ai dit tout de suite mon opinion, afin de vous épargner de longues tirades qui n'auraient pas abouti; ne me parlez donc plus de cela, je serais forcé de vous désobéir.

LE PÈRE, d'un ton calin. — Ecoute moi encore, je ne t'ai pas tout dit; — sans doute, la beauté chez une femme, c'est quelque chose, mais ce n'est pas tout; — j'ai toujours partagé ta manière de voir à ce sujet, et de grands yeux, une jolie taille, de belles mains, un nom noble comme celui de Mademoiselle de Ranson ne m'ont jamais paru des biens inappréciables. Il faut aimer, et pour bien aimer sa femme, il faut trouver dans le mariage des avantages pécuniaires qui ne te paraissent peut-être pas suffisants chez les jeunes personnes dont je viens de te parler.

ADOLPHE, stupéfait et à part. — Comment, il se figure que...

LE PÈRE, riant. — Ah! ah! on voit bien que les principes paternels ont porté leur fruit. — Eh bien! là, entre nous, tu as raison! la petite Riche a des cheveux et un nez qui ne peuvent aller à nos goûts pour la beauté, et puis elle n'a guère plus de cent mille fr. de dot. — J'avais pensé qu'elle pourrait faire une excellente femme pour la vente, mais cet avantage ne peut compenser la maigreur de la dot. — La fille de mon vieil ami Morand a quelque chose de sa mère, une centaine de mille francs environ, et puis Morand lui fera une dot d'égale importance; c'était un parti avantageux, seulement la petite est un peu coquette. — Pour Mademoiselle de Ranson, son père n'a plus que des débris de fortune, mais ses parents l'auraient été d'un grand appui pour obtenir les fouritures de la cour.

ADOLPHE, vivement. — Je ne veux rien devoir qu'à mon mérite, et non à la parenté de ma femme.

LE PÈRE. — Sans doute, la phrase est belle; elle serait à sa place au premier acte d'une comédie, quitte à la traduire d'une autre façon au cinquième. (Riant). Mais ton mérite où est-il? Que sais-tu faire? Je t'ai envoyé au collège jusqu'à dix-neuf ans; depuis tu es occupé à me représenter au magasin, et Dieu sait comment tu t'en acquittes! c'est à peine si tu y passes trois heures par jour! Il

faut que tu prennes un parti pourtant; il faut que tu te décides à devenir un négociant sérieux...

ADOLPHE, souriant. — Laissez-moi vous faire un aveu; je n'ai aucune sympathie pour le commerce; je ne critique pas ceux qui en font...

LE PÈRE. — Il ne manquerait plus que cela.

ADOLPHE. — J'aurais peur en continuant votre maison de faire autant de mauvaises spéculations que vous en avez fait de bonnes, ce qui me conduirait infailliblement à déposer mon bilan.

LE PÈRE, colère. — Tu veux abandonner la profession de tes pères, renoncer à ce qui fait depuis soixante ans la réputation des Michon; laisser crouler notre maison de commerce, et t'asseoir sur ces ruines pour rêver à quoi? Réponds malheureux!

ADOLPHE. — Si vous teniez à faire de votre fils le successeur de votre gloire commerciale, il fallait lui apprendre tout simplement à lire, à écrire, à calculer, et cela fait, le condamner à passer toute sa vie dans un bureau ou derrière un comptoir. — Au lieu de cela, vous m'avez fait initier à grands frais à tous les arts, et vous vous étonnez maintenant que j'aie puisé dans ces études si pleines de charmes, d'autres idées d'avenir que les vôtres.

LE PÈRE. — Tu es complet! le coquin me reproche l'éducation que je lui ai donnée, poussé par mon ridicule orgueil de père.

ADOLPHE. — Je vous en remercie, au contraire, et de tout mon cœur.

LE PÈRE, furieux. — Tiens, tu me rendras enragé; j'ai envie de te chasser, de te maudire...

ADOLPHE. — Ne vous emportez pas, je vous prie; il n'y a pas que les commerçants qui se créent une brillante position en ce monde. — Me permettez-vous de citer un exemple?

LE PÈRE. — Cite... cite...

ADOLPHE. — Voyez Georges Bernier! n'est-il pas un poète de talent?

LE PÈRE. — Poète! la citation est heureuse! qu'est-ce qui se fait poète aujourd'hui? — Des gens sans le sou, comme ce Bernier, dont le père, négociant maladroit, s'est ruiné on ne sait comment.

ADOLPHE. — On ne se fait pas poète, pas plus qu'on ne se fait grand capitaine ou grand industriel.

LE PÈRE. — Ah! oui, la vocation! quel mot, et que de sottises il fait faire. — Tu as peut-être une vocation, toi?

ADOLPHE. — Oui, mon père.

LE PÈRE, ricanant. — Voyons, achève; dis-moi tout de suite de quelle monstruosité tu as la cervelle remplie? Quel grand homme promets-tu à la France?

ADOLPHE. — Je suis peintre.

LE PÈRE. — Peintre! parce que je t'ai fait apprendre à crayonner des bonshommes.

ADOLPHE. — Eugène Delacroix et Horace Vernet ont commencé par là.

LE PÈRE. — Delacroix! Vernet! je ne connais pas ces gens-là!

ADOLPHE. — Ils ont peut-être oublié de se faire porter sur l'almanach des vingt-cinq mille adresses, mais ils n'en sont pas moins des artistes dont la France est fière à juste titre.

LE PÈRE. — Toujours les grands mots; mais les personnages dont tu me parles ont peut-être du talent.

ADOLPHE. — Qui vous dit que je n'en ai pas?

LE PÈRE. — Toi, du talent! laisse-moi rire tout à mon aise! du talent! si tu as voulu m'égayer, tu as réussi, je t'assure.

ADOLPHE. — Riez tant que vous voudrez, mais vous serez bien forcé de vous rendre à l'évidence.

LE PÈRE. — Mais c'est qu'il parle avec un aplomb désolant.

ADOLPHE. — Lisez-vous quelquefois les journaux mon père?

LE PÈRE. — Nous changeons de conversation?

ADOLPHE. — Non, veuillez répondre à ma question.

LE PÈRE. — Les journaux... oui... lorsqu'ils sont intéressants et ils le sont rarement... à part le cours de la rente.

ADOLPHE. — C'est justement ce dont je ne m'occupe jamais. Mais si peu que vous vous intéressiez aux choses de l'art, vous ne devez pas ignorer qu'il y a en ce moment, au Palais de l'Industrie, une exposition de peinture.

LE PÈRE. — J'y ai conduit ta mère et ta sœur dimanche dernier; Morand et sa fille y sont venus avec nous.

ADOLPHE. — Que pensez-vous de ces fêtes artistiques?

LE PÈRE. — Je n'en pense que du bien; c'est joli, il y a de bonnes toiles. — J'ai remarqué une bataille qui faisait peur aux femmes; j'ai vu aussi dans un coin, une scène tirée de l'histoire romaine que tout le monde déclarait un chef-d'œuvre, et moi aussi, car je n'y connais rien, et me range prudemment du côté de la majorité. En somme ces expositions satisfont les yeux, ça amuse; on passe une bonne heure dans ces galeries. — Mais où veux-tu en venir avec ton exposition?

ADOLPHE, lui présentant un journal. — Veuillez lire ces quelques lignes.

LE PÈRE, lisant. — « La mort de Pompée, de M. Loris est une admirable toile devant laquelle la foule s'arrête instinctivement, attirée par la grandeur de l'exécution. « L'artiste qui a signé cette œuvre est jeune, et il marche à grands pas sur les traces de nos plus grands maîtres. — Nous avons appris avec un sensible plaisir que M. de M..., un de nos plus riches amateurs de peinture, venait d'acheter ce beau tableau trente mille francs.

ADOLPHE. — Eh! bien croyez-vous qu'il perde son temps l'homme qui reçoit avec les applaudissements de la foule, une si juste rémunération de son talent.

LE PÈRE. — Trente mille francs! c'est magnifique! je n'aurais jamais cru qu'un morceau de toile valût tant que cela.

ADOLPHE. — Il a valu encore davantage à son auteur. — Lisez encore, mon père...

LE PÈRE, lisant. — « Les artistes savent que le nom de Loris est un pseudonyme qui cache un jeune homme occupé à vendre de la soie, à certaines heures, dans le magasin de son père... (levant la tête), qu'est-ce que cela veut dire? (Il continue). Nous renvoyons ceux qui voudraient savoir le véritable nom de l'auteur de la mort de Pompée, au décret du *Moniteur* de ce jour, ainsi conçu: M. Adolphe Michon, peintre d'histoire, est nommé chevalier de la Légion d'Honneur (laissant tomber le journal) c'est toi! la mort de Pompée! les trente mille francs! embrasse-moi, mon fils, je suis fier d'être ton père.

ADOLPHE, riant. — Je le crois bien.

LE PÈRE. — Mais puisque tu es artiste comme ces messieurs dont tu me parlais tout-à-l'heure, et dont j'ai oublié les noms, je comprends que tu aies refusé les mariages que je te proposais; ils ne sont plus dignes de toi, je te chercherai autre chose.

ADOLPHE. — Ne vous donnez pas tant de peine, mon père, j'ai trouvé la femme qu'il me fallait.

LE PÈRE. — Au fait, tu sais mieux celle qui te convient que moi. — Est-elle riche?

ADOLPHE. — Sans doute... elle n'a rien qu'une âme d'ange!

LE PÈRE. — Une âme d'ange... en effet, c'est un trésor avec des idées comme les tiennes... Enfin je passe là-dessus, puisque tu le veux... tu dois être content de moi.

ADOLPHE. — Enchanté, mon père, mais...

LE PÈRE. — Tu as encore quelque chose à me demander?

ADOLPHE. — Peu de choses, mais j'y tiens, laissez ma petite sœur Adèle épouser l'homme qu'elle aime.

LE PÈRE. — Ta sœur aime quelqu'un sans ma permission?

ADOLPHE. — Mon Dieu, oui...

LE PÈRE. — Et elle professe au sujet du mariage des idées comme celles que tu m'as exposées?

ADOLPHE. — Il n'y a pas une énorme différence.

LE PÈRE. — Alors celui qu'elle aime a pour toute fortune une âme d'ange?

ADOLPHE. — Hélas!

LE PÈRE. — Le nom de ce jeune homme?

ADOLPHE. — Louis Bernin, votre caissier.

LE PÈRE. — Ah! le petit scélérat... un garçon que j'ai pris chez moi par charité.

ADOLPHE. — C'est un honnête homme.

LE PÈRE. — Je le sais bien parbleu! mais il n'a pas autre chose que ses six mille francs d'appointements.

ADOLPHE. — Vous les porterez à dix mille et plus tard il continuera votre maison sous la raison sociale Bernin Michon, et de cette façon vous mourrez tranquille, un de vos enfants aura conservé la profession du père.

LE PÈRE. — J'y consens.

ADOLPHE. — Merci, père; je cours annoncer la nouvelle à ces pauvres enfants.

LE PÈRE. — Va, puis tu m'accompagneras chez mon ami Morand! Mets un ruban rouge! Mon fils, un artiste, qui s'en serait douté, grand Dieu? — On a bien raison de dire que le dix-neuvième siècle est le siècle des merveilles!

A. G. CHAVAGNY.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 26 décembre 1870 au 1^{er} janvier 1871

ST-JEAN, yacht *Isabelle II*, national, c. Ciaïs, sur lest
NICE, b. v. *le Favori*, français, c. Lugeol, id.
GOLFE JUAN, b. *St-Ange*, id. c. Gabriel, id.

Départs du 26 décembre 1870 au 1^{er} janvier 1871

SPEDALETTI, b. *St-Jacques*, français, c. Espanet, bouille
NICE, b. v. *le Favori*, id. c. Lugeol, sur lest
GOLFE JUAN, b. *St-Ange*, id. c. Gabriel, id.

GRAND HOTEL DES BAINS

au Port, tenu par EUGÈNE REY.

A Nice, chez Visconti, rue du Cours,
œuvres complètes d'Emile Négrin de Nice :
poésies, linguistique, lexicographie, littérature.

HOTEL BELLEVUE

Chambres au midi à louer au jour et à la semaine
et au mois.

TAVERNE ALSACIENNE

Tenu par JAMBOIS.

Avenue Caroline à la Condamine.

Magnifique établissement, à proximité du Casino.
Déjeuners chauds et froids. — Bière de Vienne à 35 cent.
Consommations de 1^{er} choix. — Billards.

MAISON MAYAN (MENTON)

Coiffures & Parfumeries en tous genres.

ARTICLES DE LUXE.

A VENDRE

Parcelles de terrain de diverses contenances

Quartier de la Colla, près la gare de Monaco.

S'adresser à M. FRANÇOIS BIVÈS pour tous renseignements

CHAPELLERIE

FRANÇOIS ARONA

rue de la Préfecture, 2, et rue Centrale, NICE.

VILLA BELLA
(aux Moulins)

A LOUER PRÉSENTEMENT

S'adresser à M^e BELLANDO, Notaire, à Monaco.

Chemin de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Saison d'Hiver.

DE MENTON A NICE

PRIX DES PLACES.			STATIONS	DÉPARTS									
1 ^{re} CL.	2 ^e CL.	3 ^e CL.		MATIN		SOIR							
Fr. cent.	Fr. cent.	Fr. cent.		H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.		
			MENTON	8	45	12	30	5	6	8	35	10	40
»	65	»	ROQUEBRUNE	8	55	12	40	5	22	8	45	—	—
»	90	»	MONTE CARLO	9	4	12	49	5	32	8	56	11	4
1	10	»	MONACO	9	23	12	56	5	44	9	3	11	10
1	80	1	EZE	9	34	1	9	5	57	9	16	—	—
2	»	1	BEAULIEU	9	42	1	17	6	5	9	24	—	—
2	25	1	VILLEFRANCHE	9	49	1	24	6	16	9	31	11	33
2	80	2	NICE	10	3	1	37	6	29	9	44	11	46

DE NICE A MENTON

			STATIONS	MATIN		SOIR							
				H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.		
»	»	»		NICE	8	15	12	15	4	—	8	20	—
»	55	»	VILLEFRANCHE	8	32	12	27	4	12	8	32	—	—
»	80	»	BEAULIEU	8	39	12	34	4	19	8	39	—	—
1	»	»	EZE	8	47	12	42	4	27	8	47	—	—
1	80	1	MONACO	9	10	1	—	4	41	9	2	—	—
2	»	1	MONTE CARLO	9	16	1	6	4	47	9	8	—	—
2	20	1	ROQUEBRUNE	9	21	1	15	4	56	—	—	—	—
2	80	2	MENTON	9	34	1	24	5	5	9	24	—	—

A VENDRE OU A LOUER

près du Casino.

JOLIE VILLA

Très richement meublée

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo.
S'adresser à la villa, Avenue St-Michel.

Hôtel-Restaurant de Strasbourg

TENU PAR LOUIS BOULAS

Ex-Cuisinier de l'Hôtel de Paris

Cabinets de société et jardin. — Chambres meublées.

SALLE DE BILLARD.

Monte Carlo, près le Casino (Monaco).

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.
pour la France et l'étranger fr. 7 70 en un mandat poste

UNE VISITE A MONACO

Prix : fr. 1 ; par la poste, fr. 1 20.

LES MONDAINES

SCÈNES PARISIENNES ET PROVINCIALES.

Un vol. in-12, par HYACINTHE GISCARD. — Prix : 2 fr.

A Nice et à Menton, chez tous les Libraires.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adres-
ser à Henri Crovetto, place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges,
rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo,
près le Casino.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des
Carmes. — Table d'hôte et pension.

RESTAURANT BARRIERA, avenue Florestine, à la
Condamine. — Chambres meublées. — Pension.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. —
Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

Villas & Maisons à Louer

MEUBLÉES ET NON MEUBLÉES

aux quartiers de la Condamine & des Moulins.

SITUATIONS EXCELLENTES EN FAÇADE SUR LA MER. — VUES SPLENDIDES.

La Campagne de Monaco est une des plus pittoresques de tout le littoral. On y jouit
d'un air pur et d'une tranquillité parfaite.